

Masse d'eau souterraine 6235		Principaux problèmes (grille NABE)	Mesures opérationnelles				Précisions		F a i l é l é m e n t s	D é t a i l l é m e n t s	C o m m e n t a i r e s
			Déjà actées		À mettre en œuvre		Sous- secteurs	C o d e s			
			Mesure	Code	Mesure	Code					
Objectifs	DCE	Atteinte du bon état écologique	QUALITÉ : Pollutions diffuses nitrates agricoles		Ancienne ZVN, déclassée en 1998 car la pollution est due à la vigne et au maraîchage suisses.			6235		Nitrates : jusqu'à 20-25 mg/l à Crache (F) et environ 30 à Soral (CH). Satbilisé.	
Objectifs	DCE	Atteinte du bon état écologique	QUANTITÉ : Pression croissante des prélèvements AEP et agricole.		Réhabilitation des équipements de réalimentation			6235		Risque limité tant que l'Arve est de bonne qualité (réalimentation) : suspension en cas de turbidité	
Objectifs	DCE	Atteinte du bon état écologique	QUANTITÉ : Pression croissante des prélèvements AEP et agricole.		Gestion concertée active à la mesure de l'enjeu : existence d'un comité franco-suisse de suivi Qualité/Quantité.			6235		Réhabilitation des équipements de réalimentation en 2007 induire suspension pendant un an (Suisse recourra au lac en priorité)	
Objectifs	DCE	Atteinte du bon état écologique	QUANTITÉ : Pression croissante des prélèvements AEP et agricole.		Etude du fonctionnement hydraulique de la nappe (en cours ; CC Genevois)			6235			
Objectifs	DCE	Atteinte du bon état écologique	QUANTITÉ : Réhabilitation de l'usine de réalimentation artificielle de la nappe.		Surveillance de la turbidité.			6235		La réalimentation artificielle par l'eau du lac avoisine le niveau de l'alimentation naturelle de la nappe : 8 Mm <sup>3</sup> /an.	
Objectifs	DCE	Atteinte du bon état écologique	QUANTITÉ : Réhabilitation de l'usine de réalimentation artificielle de la nappe.		Recours à une ressource de substitution pendant les travaux (lac).			6235			
Objectifs	DCE	Respect des objectifs Zones protégées									
Objectifs	DCE	Enjeu AEP	Gestion transfrontalière	SDDAEP		Renforcer la gestion concertée avec Suisse et Pays de Gex				Fort enjeu AEP eaux souterraines suite à l'abandon de la ressource superficielle. Concertation nécessaire avec la Suisse : forts prélèvements AEP des trois collectivités françaises (2,85 Mm <sup>3</sup> en 2004, 2,83 en 2003).	
Objectifs	DCE	Non dégradation des milieux									
SDAGE		Actions de gestion sur l'ensemble du BV									

Tableau de synthèse

74	Formations fluvio-glaciaires nappe profonde du Genevois
----	---

6235		Rappel du risque NABE			Principaux problèmes					Problèmes persistants en 2015	Objectif final proposé		
Sous-secteurs	N°	Global	Quantité	Qualité	QUALITÉ Pollutions diffuses nitrates agricoles	QUANTITÉ Pression croissante des prélèvements AEP et agricole.	QUANTITÉ Réhabilitation de l'usine de réalimentation artificielle de la nappe.	—	—		Bon état 2015	Dérogations	Précisions
	6235	<b>doute</b>	<b>doute</b>	<b>faible</b>	x	x	x			Bon état		Sous réserve de la pérennisation d'une gestion active : réalimentation, suivi turbidité, concertation franco-suisse...	